

LIEU DE LA FORMATION :

IPAG

Université de Montpellier,

Bâtiment B, Espace Richter,

195 rue Vendémiaire,

34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 arrêt Rives du
Lez; Port Marianne

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00

et de 14H00 à 16H00.

Tél. 04.34.43.23.03/04/05

CONTACT :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK : 04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 400 euros

Formation continue :

- payée par l'employeur : 730
euros

- payée par l'apprenant : 480
euros

Apprentissage :

400 euros payés par l'apprenti

Objectifs : Réussir les écrits du concours d'inspecteur de la DGCCRF, option juridique et économique.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+3.

Formation continue.

Contenu : Entraînement à la rédaction de notes et aux réponses à des questions et/ou commentaires de texte.

Equipe pédagogique : Composée de praticiens de l'administration et d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Capacité d'accueil : 35 personnes.

Conditions d'accès : Sur sélection, dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>

Perspectives professionnelles : Devenir inspecteur de la DGCCRF

Planning : Les cours sont programmés jeudi et vendredi ce qui laisse 3 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites du concours, en intégrant éventuellement la LAP, MAP ou M2 CSE.

Calendrier : De mi-septembre à décembre.

Observation : Partenariat avec le master droit de la consommation et de la concurrence de la Faculté de Droit et sciences politiques de Montpellier.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Il est proposé facultativement de suivre la pré-rentrée de l'IPAG (semaine du 6 septembre) organisée autour de conférences-métiers.

Pendant les concours des ateliers de gestion du stress sont proposés.